

Que fait l'A.P.M.E.P.?... pour les Lycées Professionnels

Jean-Claude SACHET

La première partie de cette question est souvent posée, lors de réunions diverses, dans les Régionales, à l'occasion des Journées Nationales et d'une manière générale, lorsque l'Association correspond à un ultime espoir dans la résolution de problèmes liés à l'enseignement de notre discipline, problèmes de contenus, de conditions d'horaires ou d'effectifs, d'évaluation des élèves et cela à tout niveau, « de la maternelle à l'université » pour reprendre notre belle devise de plus en plus copiée.

Les quelques dizaines d'adhérents de l'APMEP qui enseignent en Lycées Professionnels n'ont pas échappé à cette logique et se sont adressés à nous lorsque des questions concernant leur discipline se posaient. Je voudrais témoigner ici de ce qui se fait dans ce secteur depuis une quinzaine d'années, l'APMEP étant à ma connaissance l'association de spécialistes la plus active dans ce domaine.

La première réponse que j'ai souvent faite à nos collègues de L.P. rejoignant l'APMEP était que, comme toute association, l'APMEP ne vit que par le dynamisme de ses adhérents : si ceux-ci se montrent actifs, l'APMEP est vivante et efficace sinon, il ne faut rien attendre d'elle malgré les quelques bénévoles qui font le maximum pour l'animer.

C'est ainsi qu'avec quelques amis se retrouvant régulièrement en commission à Paris, aux journées nationales ou dans les régionales, nous avons pu lister un certain nombre de priorités concernant l'enseignement des mathématiques en Lycées Professionnels, puis soumettre ces questions et des propositions d'action aux structures de décision de l'association qui a toujours soutenu avec efficacité ces propositions. C'est cette structure de fonctionnement que j'appellerai dans les suites de ces lignes : l'APMEP.

Je voudrais simplement, en quelques lignes, témoigner de la méthode utilisée par le petit groupe actif d'adhérents de L.P. pour en souligner l'efficacité et aussi la motivation apportée par l'APMEP dans les pratiques quotidiennes de classe. Je ne voudrais pas être trop technique car j'ai bien conscience que nos problèmes de L.P. n'intéressent pas toujours nos collègues des autres cycles, même si je persiste à penser que nous avons tous un point commun : celui de faire des mathématiques avec des élèves, à des niveaux différents certes, mais en exploitant toujours le meilleur.

Il y a une vingtaine d'années, les élèves en difficulté scolaire étaient massivement orientés, à la fin de la cinquième ou de la troisième dans les classes de ce qui s'appelait encore les Collèges d'Enseignement Technique. L'opinion, largement répandue à l'époque, était que nos établissements, en utilisant les aptitudes manuelles de ces élèves, sauraient probablement résoudre les difficultés qui les empêchaient de poursuivre une scolarité « normale ». Cette voie d'orientation était d'ailleurs appelée « Cycle Court », ce qui avait un caractère péjoratif que je ne comprends toujours pas, sauf si on ne fait référence qu'aux années passées à obtenir les différents diplômes. On dirait peut-être aujourd'hui Bac - 2 pour le CAP en trois ans après la cinquième ou Bac - 1 pour le BEP en deux ans après la troisième, ce qui ne serait guère mieux, malgré une évolution sensible des possibilités offertes aux élèves, évolution à laquelle l'APMEP a largement contribué par une présence continue depuis quinze ans sur ce terrain !

Et les maths dans tout cela ? car c'est bien de la discipline qu'il s'agit. A ce sujet, l'APMEP a eu le bon objectif de faire progresser leur enseignement dans les classes de ce qui allait devenir les LEP puis plus récemment les L.P.

Pour cela, un certain nombre de points de repère ont été définis :

- Les diplômes professionnels que sont les CAP et les BEP puis, à partir de 1986, les Baccalauréats Professionnels, devaient conserver leur caractère national. La régionalisation des formations, un moment envisagée, conduirait à des inégalités géographiques inacceptables pour des élèves par ailleurs en difficulté scolaire.

- La formation donnée pour la préparation à ces diplômes devait donc, au niveau des objectifs et des contenus, être garantie par des programmes nationaux identiques à Lille ou à Marseille.
- Les mathématiques ne devaient pas être ramenées à une simple discipline de service au service des métiers préparés, mais devaient permettre aussi une réorientation éventuelle, voire une poursuite d'études dans des structures d'adaptation à définir. Leur enseignement devait être assuré par des Professeurs de mathématiques ayant une formation initiale et continue adaptée au public scolaire.
- Des méthodes pédagogiques originales adaptées à ces élèves devaient être encouragées et soutenues matériellement.

On pourrait donner beaucoup d'exemples où l'APMEP a été présente, mais je souhaite plutôt parler au présent, voire envisager l'avenir.

Une caractéristique fréquente des enseignants de mathématiques en Lycée Professionnel est leur isolement ; il existe beaucoup de petits établissements où l'équipe de Professeurs de Maths-Sciences est réduite du fait du peu d'heures de maths-sciences dans les horaires des élèves de certaines sections ; dans le domaine tertiaire notamment, l'horaire est souvent de 2 heures hebdomadaires et même d'une seule heure en hôtellerie par exemple. Pour lutter contre cet isolement, une association est bien logiquement la solution. L'APMEP s'y emploie en proposant aux adhérents de L.P. qui la rejoignent des possibilités de contacts dans une commission spécialisée au niveau national et en développant actuellement des groupes L.P. au niveau régional. Ces commissions et groupes ont pour objet de favoriser les échanges de pratiques innovantes, de proposer des améliorations à transmettre à l'institution, de produire des documents, brochures ou articles du *Bulletin* utilisables dans les classes.

Je citerai simplement, à titre d'exemple, la très intéressante opération EVAPM menée en L.P. au niveau BEP lors de la rénovation des programmes de ces sections. Cette opération, bien que difficile à promouvoir, en raison de l'insuffisance de pénétration de nos publications dans les LP, a malgré cela remporté un bon succès et a permis d'évaluer de manière fine dans un large éventail de sections la manière dont les formations fonctionnaient sur le terrain. Un court article est paru dans le *Bulletin* en décembre 1997 décrivant cette opération, et la brochure d'analyse complète d'EVAPM/LP est actuellement sous presse. Je conseille vivement de vous y reporter comme exemple d'action à haute valeur ajoutée pour les adhérents de l'APMEP.

Je terminerai en mentionnant un engagement pris par le petit groupe de bénévoles de LP qui anime le terrain des L.P. à l'APMEP ; pour être plus proche des besoins sur le terrain, nous avons engagé un challenge : celui de publier très régulièrement un ou plusieurs articles concernant l'enseignement des mathématiques en L.P. dans les colonnes de notre *Bulletin* national. Les premiers articles sont parus en décembre 1997, sous forme d'un dossier relatant ce qui avait été débattu dans le séminaire national consacré aux Lycées Professionnels organisé par l'APMEP. Ce challenge devra être tenu avec une attente sous-jacente : l'APMEP a besoin de renouveler ses actifs et nos commissions et groupes de travail demandent du sang neuf. Pour les L.P. notamment, mais je peux sans risque engager les autres commissions. Nous attendons et accueillerons avec plaisir de nouveaux collègues, notamment en début de carrière, pour continuer à œuvrer de manière efficace, dans des domaines aussi spécialisés que celui des L.P. par exemple, mais aussi à tous niveaux « de la maternelle à l'université ».

Jean-Claude Sachet

10 janvier 1998